



Québec, le 12 août 2022

PAR COURRIEL

Madame Elise Bonneville
Directrice
Collectif petite enfance
[REDACTED]

Objet : Les priorités du Collectif petite enfance en prévision des prochaines élections québécoises

Madame la Directrice,

Au nom du Parti libéral du Québec, nous accusons réception ici de la correspondance que vous nous faisiez parvenir, par voie électronique, le 2 juin dernier, et nous vous en remercions.

L'organisation pour laquelle vous agissez joue un rôle de premier plan en matière de petite enfance.

À la suite du dévoilement de notre plateforme électorale qui s'est tenu le 11 juin dernier et que nous vous invitons à consulter au : www.plq.org, nous pouvons dès maintenant vous confirmer que les tout-petits sont partie prenante dans cet exercice. D'ailleurs, plusieurs des propositions mises de l'avant répondent à vos préoccupations.

Voici les réponses aux questions que vous nous avez fait parvenir.

À la suite du rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse, comment prévoyez-vous créer de la synergie et installer des trajectoires de services fluides pour arrêter de travailler en silos ?

Nous avons tous été profondément touchés face aux événements survenus en 2019 à Granby. Le Parti libéral du Québec est d'avis qu'il faut reconnaître l'immense travail contenu dans le rapport de la Commission spéciale sur le droit des enfants et la protection de la jeunesse et nous nous engageons à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations de la Commission. À cet effet, nous déposerons un calendrier de mise en œuvre des recommandations et nous nous assurerons que les moyens nécessaires sont octroyés pour y arriver en favorisant la synergie des équipes impliquées de même qu'en améliorant les conditions de travail du personnel de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ). Une attention

1

254, rue Queen
Montréal (Québec) H3C 2N8
G1M 2S4



1150, boul. Wilfrid-Hamel
Québec (Québec)

particulière doit être portée afin d'agir de façon optimale et d'éviter le travail en silos, c'est pourquoi nous donnerons des consignes claires en ce sens à l'appareil gouvernemental.

Dans un rôle de leader national, comment allez-vous vous assurer que chacun des acteurs tels que le milieu communautaire, les réseaux de la santé et des services sociaux et de l'éducation pourront jouer pleinement son rôle pour agir tôt et en prévention ?

À l'arrivée à l'école, le travail amorcé dans le réseau de la petite enfance doit se continuer. Pour y arriver, la question des ressources humaines est capitale. Il faut des ressources en quantité suffisante et du personnel qualifié pour offrir de l'aide aux familles pour mieux accompagner les enfants. C'est pour ces raisons que nous nous engageons à augmenter le nombre de professeurs, notamment en facilitant l'accès aux maîtrises qualifiantes, à favoriser la formation de professionnels dans le réseau de l'éducation, à rendre le programme de tutorat permanent et à mettre en place un crédit d'impôt pouvant aller jusqu'à 500 \$ pour permettre aux familles de couvrir des frais encourus pour favoriser la réussite scolaire (ex. : orthophonie, orthopédagogie, etc.). Nos nombreuses propositions en matière de lutte à la pénurie de main-d'œuvre permettront aussi de concrétiser ces engagements.

De même, nous comptons offrir un soutien financier bonifié aux organismes communautaires afin de faire face à la hausse importante du coût de la vie, qui met une pression importante sur ces derniers et compromet leur capacité d'action.

L'écosystème de la petite enfance et de la périnatalité est déjà en action, mais l'arrimage avec les acteurs de ce milieu mériterait d'être renforcé pour obtenir plus de cohérence avec les autres programmes. Sachant cela, qu'entendez-vous faire pour favoriser cette concertation entre les partenaires ?

L'arrimage des programmes gouvernementaux avec les réalités diverses vécues sur le terrain est un enjeu de tous les instants et une préoccupation que nous partageons. Nous priorisons une approche fondée sur la concertation et l'écoute en réunissant les partenaires concernés avec les autorités des différents ministères pour veiller à faciliter l'accès aux programmes et réduire les tracasseries découlant d'une mauvaise compréhension de la réalité terrain. Nous croyons aussi important de maintenir les mécanismes déjà en place afin d'assurer une stabilité dans la concertation et d'y insuffler une énergie renouvelée si ceux-ci sont tombés en désuétude.

Comment peut-on donner un meilleur accès aux services pour les tout-petits, au bon moment et avec la bonne intensité, afin d'agir en prévention en ciblant ceux qui en ont le plus besoin, notamment dans un contexte de vulnérabilité ?

Le Québec dispose d'un réseau des services de garde qui a fait ses preuves, notamment dans la prévention et l'intervention auprès des tout-petits. Le problème demeure l'accès. Selon le Parti libéral du Québec, l'accès à une place en service de garde de qualité doit être un droit, comme le droit à l'éducation.

Pour y arriver, il faut continuer le développement du réseau, convertir l'ensemble des places non subventionnées en places subventionnées et former plus de personnel qualifié.

Selon vous, quelles seraient les meilleures stratégies pour assurer le plein développement des tout-petits afin de prévenir les problèmes en amont, dès la grossesse, et les dépister s'il y a lieu ?

Notre formation politique croit que dès la grossesse, il est nécessaire d'agir. Pour y arriver, il faut d'abord donner accès à un médecin de famille. Saviez-vous qu'actuellement, près d'un million de personnes n'ont pas accès à un médecin de famille, soit plus du double qu'en 2018 ? La science est pourtant claire : la prise en charge globale d'une personne est une clé importante pour prévenir des enjeux de santé. L'accès à un médecin de famille est la porte d'entrée vers un accès soutenu aux services pour les tout-petits. C'est pourquoi le Parti libéral du Québec s'engage à offrir à tous les Québécoises et les Québécois qui le souhaitent un médecin de famille. Le défi est de taille, mais nous refusons de baisser les bras, au nom du million de personnes qui sont en attente actuellement.

Quelles mesures mettriez-vous en place pour améliorer les conditions de vie des familles qui sont essentielles au plein développement des tout-petits ?

Le Québec traverse depuis deux ans une crise sans précédent dans les services de garde. La liste d'attente pour obtenir une place a atteint un sommet historique. Cette réalité amène beaucoup de famille à vivre stress, anxiété et précarité financière, ce qui n'a rien de bon sur le développement des enfants.

Notre formation politique croit que le réseau des services de garde éducatifs est un outil essentiel pour les familles et les tout-petits, notamment concernant le dépistage. Pour le Parti libéral du Québec, l'accès à une place en service de garde éducatif devrait être un droit, comme le droit à l'éducation. Pour y arriver, nous allons créer 15 000 places supplémentaires en services de garde éducatifs dont 85 % seront en CPE. Nous allons convertir 67 000 places non subventionnées en places subventionnées en 5 ans afin que le réseau soit entièrement subventionné. Nous allons maintenir la contribution réduite à 8,70 \$ par jour, indexé annuellement comme c'est actuellement le cas. Ce plan de match, que nous prévoyons réaliser sur 5 ans, nécessitera des investissements majeurs qui seront possibles à la suite du transfert de 6 G\$ du gouvernement fédéral annoncé en 2021. En attendant de pouvoir répondre aux besoins des familles en recherche d'une place, le PLQ s'engage à prolonger le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) de 6 mois, pour les familles qui n'ont pas accès à une place en service de garde. Nous sommes très conscients que ce plan est ambitieux, mais nous croyons qu'il est réaliste et réalisable.

Nous comptons aussi agir pour contrer l'impact de la hausse galopante de l'inflation qui affecte l'ensemble de la population québécoise. Nous croyons fermement qu'il est nécessaire de maintenir le pouvoir d'achat des citoyens. Pour y arriver, nous proposons une baisse d'impôts de 1,5 % pour les deux premiers paliers d'imposition, ce qui représente jusqu'à 1125 \$ par personne. Nous gèlerons les tarifs d'électricité et cesserons le prélèvement de la taxe de vente (TVQ) sur les 4000 \$ premiers dollars de la facture

d'électricité, d'ici à ce que le nouveau mécanisme de détermination des tarifs soit mis en place. Nous voulons également enlever la TVQ sur les produits de première nécessité, par exemple le dentifrice, le savon pour le corps, le shampoing, les médicaments en vente libre. Ces mesures auront pour effet d'améliorer les conditions de vie des familles en réduisant la pression exercée par l'inflation sur leur budget familial.

Quels engagements concrets votre formation serait-elle prête à prendre pour agir en priorité, en matière d'accès au logement, afin d'aider les familles à assurer des conditions de vie optimales pour le développement des tout-petits, dans les prochaines années ?

Avoir un toit au-dessus de la tête est un élément essentiel de la vie. La crise sans précédent qui frappe l'habitation affecte toutes les régions. Les taux d'inoccupation sont à des plateaux records. Les familles peinent à se trouver un appartement. La disponibilité de logements sociaux ne répond pas à la demande actuelle. Les prix des maisons unifamiliales atteignent des sommets, avec un prix médian de 415 000 \$ en avril 2022. Pour faire face à cette réalité, il faut une réelle stratégie d'habitation qui couvre tous les volets : l'accès à la propriété, l'accès au logement abordable et l'accès au logement social. Il faut établir un équilibre de mesures pour soutenir les gens et stimuler l'augmentation de l'offre.

Pour les familles qui ont besoin d'un logement abordable, nous voulons :

- Bonifier l'offre de logements sociaux en déployant un plan d'investissement bonifié sur 10 ans afin de construire 50 000 nouvelles unités ;
- Taxer les propriétés inoccupées qui appartiennent à des non-résidents afin qu'elles reviennent sur le marché locatif ;
- Permettre aux municipalités de moins de 100 000 habitants d'offrir des incitatifs financiers pour la construction de logements et de maisons abordables ;
- Identifier des terrains appartenant à l'État qui pourrait servir à la création de logements abordables et en travaillant avec les municipalités concernées et la Société d'habitation du Québec pour soutenir le développement de projets ;
- Soutenir la décontamination de terrains pour y implanter des immeubles de logements abordables ;
- Favoriser la conversion d'espaces de bureaux libérés par le travail en mode hybride vers des logements abordables ;
- Exiger plus de transparence de la part des propriétaires lorsqu'ils affichent un logement à louer quant au coût du bail précédent ;
- Moderniser le Programme Accès-Logis pour y inclure un volet régional pour le logement étudiant, pour les résidences privées pour aînés et pour le logement pour itinérants ;
- Impliquer plus tôt les municipalités lorsque des projets d'infrastructures publiques à nature régionale sont développés afin de mieux prévoir les besoins de logements qui en découleront.

Nous savons que pour les familles qui désirent faire l'acquisition d'une maison, l'accès à la propriété est plus difficile que jamais. Il est important d'appuyer aussi ces familles, car en accédant à la propriété, ces familles libèrent des logements qui retournent dans l'offre du marché locatif. Pour favoriser l'accès à la propriété, nous éliminerons la taxe de bienvenue pour l'achat d'une première propriété. Nous désirons également bonifier le régime d'accès à la propriété (RAP) par l'augmentation à 50 000 \$ du montant admissible, en offrant plus de souplesse pour permettre de l'utiliser plus facilement pour l'achat d'une deuxième propriété ou pour des rénovations majeures comme la transformation en maison bigénérationnelle, et en permettant aux parents d'y contribuer. Nous mettrons aussi en place une politique encadrant les opérations d'achat-revente pour limiter la surenchère des propriétés rénovées.

Quels engagements concrets votre formation serait-elle prête à prendre pour agir en priorité en matière de sécurité alimentaire afin d'aider les familles à assurer des conditions de vie optimales aux tout-petits, dans les prochaines années ?

La hausse du coût de la vie importante que nous vivons actuellement affecte directement les familles, particulièrement concernant le prix des aliments. Actuellement, des familles sont confrontées à des choix difficiles quand vient le temps de faire leur épicerie. Le Parti libéral du Québec croit qu'il est essentiel d'agir rapidement afin d'alléger le fardeau financier qui pèse sur les épaules des familles. C'est pour cette raison que nous avons pris l'engagement de baisser les impôts de 1,5 % pour les deux premiers paliers d'imposition, ce qui représente jusqu'à 1125 \$ par personne. Nous gèlerons aussi les tarifs d'électricité et cesserons le prélèvement de la taxe de vente (TVQ) sur les 4000 \$ premiers dollars de la facture d'électricité, d'ici à ce que le nouveau mécanisme de détermination des tarifs soit mis en place. Nous voulons également enlever la TVQ sur les produits de première nécessité, par exemple le dentifrice, le savon pour le corps, le shampoing, les médicaments en vente libre.

Nous allons aussi faire de l'accès à une place en service de garde un droit, comme le droit à l'éducation, compléter le réseau des services de garde en cinq ans afin que les 51 000 familles en attente d'une place en service de garde puissent avoir leur place. Nous convertirons l'ensemble des places en services de garde non subventionnées en places subventionnées. D'ici là, nous allons prolonger le congé parental de 6 mois pour les familles qui ne trouvent pas une place en service de garde.

Ces mesures auront pour effet d'améliorer les conditions de vie des familles en réduisant la pression exercée sur leur budget familial, ce qui leur permettra d'avoir la marge de manœuvre nécessaire pour le maintien d'une alimentation diversifiée.

Quels engagements concrets votre formation serait-elle prête à prendre afin d'assurer qu'un ajustement des mesures de soutien aux familles telles que l'allocation famille soit faite en suivant la variation du taux d'inflation en temps réel ?

Les mesures de soutien aux familles sont importantes pour le Parti libéral du Québec. C'est d'ailleurs sous un gouvernement libéral que les allocations familiales universelles ont vu le jour. Ces allocations sont modulées en fonction du revenu, de façon à venir en aide aux familles qui en ont le plus besoin.

Il est pertinent de se questionner périodiquement sur le fonctionnement de ce programme. Votre proposition mérite d'être étudiée et nous mènerons donc une consultation en ce sens auprès des ministères concernés et des partenaires du milieu communautaire pour en déterminer les avantages et inconvénients.

Dans la mise en œuvre du projet pilote consistant la création de 50 postes de travail de proximité et visant des territoires comptant un grand nombre d'enfants vulnérables, comment allez-vous tenir compte des expertises existantes du secteur communautaire des différentes régions en travail de proximité ?

Pour le Parti libéral du Québec, ce projet-pilote doit se réaliser en tenant compte de l'expertise déjà présente sur le terrain, notamment auprès des organismes communautaires. Nous serons donc à l'écoute de toute doléance provenant du milieu si d'aventure les règles actuelles de ce tout nouveau programme étaient mal adaptées à cet objectif. À notre avis, le milieu communautaire devrait être consulté dans l'élaboration de ce projet-pilote.

Comment allez-vous vous assurer de joindre les diverses communautés ou populations (régionales, d'expression anglaise, ethnoculturelles, autochtones...) lors de la mise en place de ce projet ?

Il est primordial, pour que le projet-pilote puisse livrer des résultats adéquats, que la diversité de la société québécoise soit rejointe par celui-ci afin que l'on puisse tirer les enseignements adéquats à la conclusion du projet pilote et possiblement paver la voie à une mesure pérenne qui sera réellement adaptée à la réalité vécue sur le terrain. Des instructions seront donc données au ministère en ce sens. L'apport de nos partenaires du milieu communautaire sera aussi sollicité à cet effet.

En dehors des considérations financières, comment comptez-vous soutenir le milieu communautaire et les approches de proximité afin qu'ils puissent jouer leur rôle en matière de prévention ?

Le Parti libéral du Québec met de l'avant une vision gouvernementale axée sur la décentralisation des décisions afin de viser une plus grande adaptation aux réalités diverses vécues sur le terrain. En ce sens, les organismes communautaires, de par leur passion, leur expertise et leur proximité avec les citoyens sont des partenaires de choix afin de pouvoir non seulement livrer des services, mais aussi moduler les conditions et exigences de certains programmes afin de leur permettre d'opérer de façon optimale. Nous comptons donc avoir une approche d'écoute et de consultation proactive du milieu communautaire.

En terminant, nous vous remercions de l'intérêt porté à notre vision et nous vous assurons les enjeux, que vous soulevez, seront étudiés avec intérêt afin de présenter aux Québécoises et aux Québécois un plan qui rassemble et répond au besoin de toutes et de tous.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, nos plus cordiales salutations.

L'équipe libérale